Fiche de données de sécurité

Copyright,2022, Compagnie 3M Tous droits réservés. La copie et/ou le chargement de cette information dans le but d'utiliser correctement les produits 3M est autorisé à condition que (1) l'information soit copiée dans sa totalité, sans aucun changement, sauf accord écrit préalable 3M, et (2) ni la copie, ni l'original ne soit revendu ou distribué autrement avec l'intention d'en tirer un quelconque profit.

Référence FDS:	43-7916-0	**Numéro de version:**	1.03
Date de révision:	06/10/2022	**Annule et remplace la version du :**	07/07/2022

Cette fiche de données de sécurité est conforme au règlement REACH n° 1907/2006 et à ses modifications.

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIETE / ENTREPRISE

1.1 Identification de la substance ou du mélange:
Scotch Glue Gel

Numéros d'identification de produit

UU-0121-1622-2	UU-0121-1623-0	UU-0121-1624-8	UU-0121-2213-9
7100290595	7100290836	7100290837	7100290496

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

- Utilisations identifiées:
Adhésif.

1.3. Details du fournisseur de la fiche de données de sécurité

ADRESSE:	3M France 1 PARVIS DE L'INNOVATION CS 20203 95006 CERGY PONTOISE CEDEX
Téléphone:	01 30 31 61 61
E-mail:	tfr@mmm.com
Site internet	htpp://3m.quickfds.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence:
Téléphone ORFILA: 01.45.42.59.59

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange:
Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

Les classifications santé et environnement de ce matériau ont été établies en utilisant la méthode de calcul, sauf si des données de tests sont disponibles ou si la forme physique affecte la classification. Les classifications fondées sur des données de tests ou sur la forme physique sont notées ci-dessous, le cas échéant.

CLASSIFICATION:
Liquide inflammable, Catégorie 2 - Liq. Inflamm. 2; H225
Lésions oculaires graves / irritation oculaire, catégorie 2 - H319

Toxicité spécifique pour certains organes cibles-exposition unique, catégorie 3 - STOT SE 3; H336

Pour le texte intégral des phrases H, voir section 16.

2.2. Eléments de l'étiquette
Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

MENTION D'AVERTISSEMENT:
Danger

Symboles :
SGH02 (Flamme) |SGH07 (Point d'exclamation)

Pictogrammes

Ingrédients :

Ingrédient	Numéro CAS	EC No.	% par poids
Acétate d'éthyle	141-78-6	205-500-4	15 - 40

MENTIONS DE DANGER:

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges

MENTIONS DE MISE EN GARDE
Générale:

P102	Tenir hors de portée des enfants.

Prévention:

P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P261A	Eviter de respirer les vapeurs.

Intervention ::

P305 + P351 + P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P370 + P378	En cas d'incendie: Utiliser un agent de lutte adapté pour les liquides et les matières inflammables tel qu'un agent chimique sec ou du dioxyde de carbone pour l'extinction.

Elimination:

P501	Éliminer le contenu/ récipient conformément à la réglementation locale/ régionale/nationale/ internationale.

AUTRES INFORMATIONS:

Dangers supplémentaires (statements):

EUH066	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

2.3 .Autres dangers

Inconnu
Ce produit ne contient aucune substance considérée comme PBT ou vPvB.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1. Substances
Ne s'applique pas.

3.2. Mélanges

Ingrédient	Identifiant(s)	%	Classification selon le règlement (CE) n ° 1272/2008 [CLP]
Acétate de polyvinyle	(N° CAS) 9003-20-7	15 - 40	Substance non classée comme dangereuse
Acétate d'éthyle	(N° CAS) 141-78-6 (N° CE) 205-500-4 (N° REACH) 01-2119475103-46	15 - 40	Liq. inflam. 2, H225 Irr. des yeux 2, H319 STOT SE 3, H336 EUH066
Éthanol	(N° CAS) 64-17-5 (N° CE) 200-578-6	10 - 30	Liq. inflam. 2, H225 Irr. des yeux 2, H319
Acétate de n-butyle	(N° CAS) 123-86-4 (N° CE) 204-658-1 (N° REACH) 01-2119485493-29	0,5 - 1,5	Liq. Inflamm. 3, H226 STOT SE 3, H336 EUH066
Propan-2-ol	(N° CAS) 67-63-0 (N° CE) 200-661-7	3 - 7	Liq. inflam. 2, H225 Irr. des yeux 2, H319 STOT SE 3, H336
Eau	(N° CAS) 7732-18-5 (N° CE) 231-791-2	1 - 5	Substance non classée comme dangereuse
Silice synthétique amorphe, sans silice cristalline	(N° CAS) 112945-52-5	< 5	Substance non classée comme dangereuse

Voir en section 16 pour le texte complet des phrases H de cette section.

Limites de concentration spécifique

Ingrédient	Identifiant(s)	Limites de concentration spécifique
Éthanol	(N° CAS) 64-17-5 (N° CE) 200-578-6	(C >= 50%) Irr. des yeux 2, H319

Pour les informations relatives aux valeurs limites d'exposition des ingrédients ou au statut PBT ou vPvB, consulter les sections 8 et 12 de cette Fiche de Données de Sécurité.

4. PREMIERS SOINS

4.1. Description des premiers secours:

Inhalation:
Transporter la personne à l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

Contact avec la peau:
Laver immédiatement avec de l'eau et du savon. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Si les signes et les symptômes se développent, consulter un médecin.

Contact avec les yeux:
Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter un médecin.

En cas d'ingestion:
Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

4.2. Symptômes et effets principaux, aigus et différés:
Les symptômes et effets les plus importants basés sur la classification CLP comprennent:
Toxique par contact pour les yeux Irritation grave des yeux (rougeur importante, gonflement, douleur, larmoiement et troubles de la vision). Dépression du système nerveux central (maux de tête, étourdissements, somnolence, incoordination, nausées, troubles de l'élocution, étourdissements et perte de conscience).

4.3. Indication des soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:
Non applicable.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction:
En cas d'incendie: Utiliser un agent de lutte adapté pour les liquides et les matières inflammables tel qu'un agent chimique sec ou du dioxyde de carbone pour l'extinction.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:
Les conteneurs exposés au feu peuvent accumuler une pression et exploser.

Décomposition dangereuse ou sous-produits

Substance	Condition
Monoxyde de carbone	Pendant la combustion.
Dioxyde de carbone	Pendant la combustion.

5.3. Conseils aux pompiers:
L'eau n'est pas un moyen d'extinction efficace. Cependant, on peut l'utiliser pour éviter l'échauffement des récipients et surfaces exposés au feu et éviter les ruptures par explosion. Portez un vêtement de protection intégral comprenant : casque, système de protection respiratoire autonome avec adduction d'air créant une pression positive à l'intérieur du casque, tablier et pantalon et manches resserrées autour des bras et des jambes, masque facial et chasuble pour protéger la tête.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:
Évacuer la zone. Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. — Ne pas fumer. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Ventiler la zone. En cas déversement important dans des zones confinées, apporter une ventilation mécanique pour disperser ou extraire les vapeurs selon les bonnes pratiques HSE. Attention! Un moteur peut être une source d'ignition et pourrait provoquer des gaz ou vapeurs inflammables, dans la zone de déversement, et brûler ou exploser. Reportez-vous aux autres sections de cette FDS pour l'information concernant les risques physiques et de la santé, de protection respiratoire, ventilation et équipement de protection individuelle.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement:
Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions. En cas de renversements importants, couvrir les évacuations

et construire des digues pour éviter l'écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:
Contenir le renversement. Couvrir la zone de déversement avec une mousse extinctrice résistante aux solvants polaires. Couvrir avec un matériau absorbant inorganique. N'oubliez pas, ajouter un matériau absorbant ne supprime pas le danger physique, la santé ou le danger pour l'environnement. Ramasser en utilisant des outils anti-déflagrants. Mettre dans un récipient métallique. Nettoyer les résidus avec un solvant approprié sélectionné par des personnes compétentes. Ventiler la zone. Lire et suivre les précautions d'emploi sur l'étiquette et la fiche de sécurité du solvant. Fermer le récipient. Éliminer le produit collecté dès que possible conformément aux règlementations locales / régionales / nationales / internationales applicables

6.4. Références à d'autres sections:
Se référer à la section 8 et à la section 13 pour plus d'informations

7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:
Tenir hors de portée des enfants. Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. — Ne pas fumer. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosol Eviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver soigneusement après manipulation. Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions. Éviter tout contact avec des agents oxydants (par exemple: Chlore, l'acide chromique, etc) Porter des chaussures anti-statiques ou correctement mises à la terre. Pour diminuer le risque d'ignition, déterminer les classifications électriques applicables pour le procédé utilisant ce produit et sélectionner un équipement de ventilation extractive locale spécifique pour éviter l'accumulation de vapeurs inflammables. Mise à la terre/liaison équipotentille du récipient et du matériel de réception si le produit a une volatilité telle qu'il puisse se former une atmosphère dangereuse.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:
Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Stocker à l'écart de la chaleur. Stocker à l'écart des acides. Stocker à l'écart des bases fortes. Stocker à l'écart des agents oxydants.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s):
Pour plus d'informations: voir section 7.1 et 7.2 pour des recommandations de manutention et de stockage. Voir section 8 pour les contrôles d'exposition et les recommandations de protection individuelle.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Valeurs limites d'exposition:

Limites d'exposition professionnelle
Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

Ingrédient	Numéro CAS	Agence:	Type de limite	Informations complémentaires:
Acétate de n-butyle	123-86-4	VLEPs France	VLEP (8 heures) = 710 mg/m3 (150 ppm); VLCT (15 minutes) = 940 mg/m3 (200 ppm)	
Acétate d'éthyle	141-78-6	VLEPs France	VLEP (8 heures): 734 mg/m3 (200 ppm); VLCT (15 minutes): 1468 mg/m3 (400 ppm).	
Éthanol	64-17-5	VLEPs France	VLEP (8 heures) = 19000 mg/m3 (1000 ppm)VLCT (15 minutes) = 9500 mg/m3 (5000	

			ppm)
Propan-2-ol	67-63-0	VLEPs France	VLCT (15minutes) = 980 mg/m3 (400 ppm)

VLEPs France : France. Valeurs Limites d'Exposition Professionnelle (VLEP) aux agents chimiques en France (INRS, ED 984)
VLEP
Valeurs limites de moyenne d"exposition
/

Valeurs limites biologiques
Il n'existe pas de limites biologiques pour les composants listés à la section 3 de cette fiche de données de sécurité.

Les procédures de surveillance recommandées: Les informations sur les procédures de surveillance recommandées peuvent être obtenues auprès de l'Institut National de Recherche et de Sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (INRS).

8.2. Contrôles de l'exposition:

8.2.1. Contrôles techniques appropriés
Utiliser une ventilation générale et/ou une ventilation extractive locale pour maintenir les expositions à l'air en dessous des valeurs limites d'exposition et/ou contrôler la poussière / fumées /gaz / brouillards / vapeurs / aérosols. Si la ventilation n'est pas appropriée, utiliser une protection respiratoire. Utiliser un équipement de ventilation anti-explosion.

8.2.2. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle (EPI)

Protection des yeux/du visage:

Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser une protection des yeux / du visage pour éviter tout contact. La protection des yeux / du visage suivante est recommandée:
Lunettes de protection ouvertes.

Normes applicables / Standards
Utiliser une protection oculaire conforme à l'EN 166.

Protection de la peau/la main
Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser des gants et/ou des habits de protection pour éviter le contact avec la peau. Consulter le fabricant de gants et/ou d'habits de protection pour sélectionner les matériaux appropriés. Les gants en nitrile peuvent être portés par-dessus des gants de polymère stratifié pour améliorer la dextérité. Des gants constitués du/des matériaux suivants sont recommandés:

Matériel	Epaisseur (mm)	Temps de pénétration
Polymère laminé	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles

Normes applicables / Standards
Utiliser des gants testés conformément à l'EN 374.

Protection respiratoire:

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire de décider si un appareil respiratoire est nécessaire. Si un appareil respiratoire est nécessaire, utiliser des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Basé sur les résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez un des types de respirateur suivants afin de réduire l'exposition par inhalation:
Demi-masque respiratoire ou masque complet pour des vapeurs organiques et particules
Demi-masque respiratoire ou masque complet pour des vapeurs organiques

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

Normes applicables / Standards

Utiliser un appareil respiratoire conforme à la norme EN 140 ou EN 136 : Filtre type A
Utiliser un appareil respiratoire conforme à la norme EN 140 ou EN 136: Filtres types A &P

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

Etat physique:	Liquide
Couleur	Incolore
Odeur	Alcool
Valeur de seuil d'odeur	*Pas de données de tests disponibles.*
Point de fusion / point de congélation	*Pas de données de tests disponibles.*
Point/intervalle d'ébullition:	80 °C
Inflammabilité (solide, gaz):	Non applicable.
Limites d'inflammabilité (LEL)	*Pas de données de tests disponibles.*
Limites d'inflammabilité (UEL)	*Pas de données de tests disponibles.*
Point d'éclair:	14 °C [*Méthode de test:*Coupe fermée]
Température d'inflammation spontanée	399 °C
Température de décomposition	*Pas de données de tests disponibles.*
pH	*la substance / le mélange n'est pas soluble (dans l'eau)*
Viscosité cinématique	42 916 - 102 916 mm²/s
Hydrosolubilité	*Pas de données de tests disponibles.*
Solubilité (non-eau)	*Pas de données de tests disponibles.*
Coefficient de partage n-octanol / eau	*Pas de données de tests disponibles.*
Pression de vapeur	6 957 Pa [*Conditions:*@ 20C]
Densité	0,94 - 0,99 g/ml [*Conditions:*@ 23C]
Densité relative	0,94 - 0,99
Densité de vapeur relative	*Pas de données de tests disponibles.*

9.2. Autres informations:

9.2.2 Autres caractéristiques de sécurité

Composés Organiques Volatils	*Pas de données de tests disponibles.*
Taux d'évaporation:	*Non applicable.*

10. STABILITE ET REACTIVITE

10.1 Réactivité:
Ce produit peut être réactif avec certains agents sous certaines conditions - voir les autres rubriques de cette section.

10.2 Stabilité chimique:
Stable.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses:
Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4. Conditions à éviter:
Chaleur.
Lumière directe du soleil

10.5 Matériaux à éviter:
Acides forts
Agents oxydants forts.
Métaux alcalins
Bases fortes

10.6. Produits de décomposition dangereux:

Substance	Condition
Non applicable	

Regarder section 5.2 pour les produits de décomposition pendant la combustion

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Les informations ci-dessous peuvent ne pas être en accord avec la classification européenne du produit en section 2 et/ou la classification des ingrédients en section 3 si une classification pour des ingrédients spécifiques est prescrite par une autorité compétente. De plus, les déclarations et données indiquées en section 11 sont fondées sur les règles de calcul du SGH des nation unies et les classifications qui en dérivent à partir des évaluations des risques internes.

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n ° 1272/2008

Les signes et symptômes d'exposition

Sur la base de données de tests et/ou d'informations sur les composants, ce produit peut provoquer les effets suivants sur la santé:

Inhalation:
Irritation de l'appareil respiratoire : les signes et symptômes peuvent inclure toux, écoulement nasal, maux de tête, éternuements,douleur nasale et maux de gorge. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Contact avec la peau:
Légère irritation cutanée: Signes / symptômes peuvent inclure une rougeur locale, un gonflement, des démangeaisons et la sécheresse.

Contact avec les yeux:
Irritation oculaire grave: les symptômes peuvent inclure rougeurs, gonflements, douleurs, larmes, opacité cornéenne, diminution de la vision avec risque d'altération permanente.

Ingestion:
Irritation gastro-intestinale : les signes et symptômes peuvent inclure douleur abdominale, troubles de l'estomac, nausées, vomissements et diarrhée. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Autres effets de santé:

Une exposition unique peut provoquer des effets sur l'organe cible:
Dépression du système nerveux central: les symptômes peuvent inclure maux de tête, vertiges, somnolence, manque de coordination, nausées, ralentissement des réflexes, troubles de la parole, étourdissements et évanouissement. Effets respiratoires : Les signes et les symtômes peuvent inclure toux, difficulté respiratoire, oppression de la poitrine, respiration asthmatique, augmentation du rythme cardiaque, cyanose (coloration bleue de la peau), crachats, modification des tests fonctionnels des poumons et/ou dépression respiratoire.

Information complémentaire:

Ce produit contient de l'éthanol. Les boissons alcoolisées et de l'éthanol dans les boissons alcoolisées ont été classées par le Centre International de Recherche sur le Cancer comme cancérogène pour l'homme. Il ya aussi des données associant la consommation humaine de boissons alcoolisées avec la toxicité pour le développement et la toxicité du foie. On ne s'attend pas l'exposition à l'éthanol lors de l'utilisation prévisible de ce produit pour causer le cancer, toxicité pour le développement ou la toxicité hépatique.

Données toxicologiques

Si un composant est listé en section 3 mais n'apparait pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aigüe

Nom	Route	Organismes	Valeur
Produit	Inhalation - Vapeur(4 h)		Pas de données disponibles. Calculé.50 mg/l
Produit	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé.5 000 mg/kg
Acétate d'éthyle	Cutané	Lapin	LD50 > 18 000 mg/kg
Acétate d'éthyle	Inhalation - Vapeur (4 heures)	Rat	LC50 70,5 mg/l
Acétate d'éthyle	Ingestion	Rat	LD50 5 620 mg/kg
Éthanol	Cutané	Lapin	LD50 > 15 800 mg/kg
Éthanol	Inhalation - Vapeur (4 heures)	Rat	LC50 124,7 mg/l
Éthanol	Ingestion	Rat	LD50 17 800 mg/kg
Acétate de polyvinyle	Cutané		LD50 Estimé pour être > 5 000 mg/kg
Acétate de polyvinyle	Ingestion	Rat	LD50 > 9 700 mg/kg
Propan-2-ol	Cutané	Lapin	LD50 12 870 mg/kg
Propan-2-ol	Inhalation - Vapeur (4 heures)	Rat	LC50 72,6 mg/l
Propan-2-ol	Ingestion	Rat	LD50 4 710 mg/kg
Silice synthétique amorphe, sans silice cristalline	Cutané	Lapin	LD50 > 5 000 mg/kg
Silice synthétique amorphe, sans silice cristalline	Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures)	Rat	LC50 > 0,691 mg/l
Silice synthétique amorphe, sans silice cristalline	Ingestion	Rat	LD50 > 5 110 mg/kg
Acétate de n-butyle	Cutané	Lapin	LD50 > 5 000 mg/kg
Acétate de n-butyle	Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures)	Rat	LC50 1,4 mg/l
Acétate de n-butyle	Inhalation - Vapeur (4 heures)	Rat	LC50 > 20 mg/l
Acétate de n-butyle	Ingestion	Rat	LD50 > 8 800 mg/kg

TAE = Toxicité Aigüe Estimée

Corrosion / irritation cutanée

Nom	Organismes	Valeur
Acétate d'éthyle	Lapin	Irritation minimale.
Éthanol	Lapin	Aucune irritation significative
Acétate de polyvinyle	Lapin	Moyennement irritant
Propan-2-ol	Multiples espèces animales.	Aucune irritation significative
Silice synthétique amorphe, sans silice cristalline	Lapin	Aucune irritation significative
Acétate de n-butyle	Lapin	Irritation minimale.

Lésions oculaires graves / irritation oculaire

Nom	Organismes	Valeur
Acétate d'éthyle	Lapin	Moyennement irritant
Éthanol	Lapin	Irritant sévère
Acétate de polyvinyle	Risques pour la santé	Irritant modéré

	similaires	
Propan-2-ol	Lapin	Irritant sévère
Silice synthétique amorphe, sans silice cristalline	Lapin	Aucune irritation significative
Acétate de n-butyle	Lapin	Irritant modéré

Sensibilisation de la peau

Nom	Organismes	Valeur
Acétate d'éthyle	Cochon d'Inde	Non-classifié
Éthanol	Humain	Non-classifié
Acétate de polyvinyle	Humain	Non-classifié
Propan-2-ol	Cochon d'Inde	Non-classifié
Silice synthétique amorphe, sans silice cristalline	Homme et animal	Non-classifié
Acétate de n-butyle	Multiples espèces animales.	Non-classifié

Sensibilisation des voies respiratoires

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Mutagénicité cellules germinales

Nom	Route	Valeur
Acétate d'éthyle	In vitro	Non mutagène
Acétate d'éthyle	In vivo	Non mutagène
Éthanol	In vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Éthanol	In vivo	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Propan-2-ol	In vitro	Non mutagène
Propan-2-ol	In vivo	Non mutagène
Silice synthétique amorphe, sans silice cristalline	In vitro	Non mutagène
Acétate de n-butyle	In vitro	Non mutagène

Cancérogénicité

Nom	Route	Organismes	Valeur
Éthanol	Ingestion	Multiples espèces animales.	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Acétate de polyvinyle	Non spécifié	Multiples espèces animales.	Non-cancérogène
Propan-2-ol	Inhalation	Rat	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Silice synthétique amorphe, sans silice cristalline	Non spécifié	Souris	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

Toxicité pour la reproduction

Effets sur la reproduction et / ou sur le développement

Nom	Route	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Éthanol	Inhalation	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 38 mg/l	Pendant la grossesse

Éthanol	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 5 200 mg/kg/jour	avant l'accouplement et pendant la gestation
Propan-2-ol	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Rat	NOAEL 1 000 mg/kg/jour	2 génération
Propan-2-ol	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL 500 mg/kg/jour	2 génération
Propan-2-ol	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 400 mg/kg/jour	Pendant l'organogenèse
Propan-2-ol	Inhalation	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	LOAEL 9 mg/l	Pendant la grossesse
Silice synthétique amorphe, sans silice cristalline	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Rat	NOAEL 509 mg/kg/jour	1 génération
Silice synthétique amorphe, sans silice cristalline	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL 497 mg/kg/jour	1 génération
Silice synthétique amorphe, sans silice cristalline	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 1 350 mg/kg/jour	Pendant l'organogenèse
Acétate de n-butyle	Inhalation	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Rat	NOAEL 7,1 mg/l	avant l'accouplement et pendant la gestation
Acétate de n-butyle	Inhalation	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 7,1 mg/l	avant l'accouplement et pendant la gestation

Organe(s) cible(s)

Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Acétate d'éthyle	Inhalation	Dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Humain	NOAEL Non disponible	
Acétate d'éthyle	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Humain	NOAEL Non disponible	
Acétate d'éthyle	Ingestion	Dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Humain	NOAEL Non disponible	
Éthanol	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Humain	LOAEL 9,4 mg/l	Pas disponible
Éthanol	Inhalation	Dépression du système nerveux central	Non-classifié	Homme et animal	NOAEL Pas disponible	
Éthanol	Ingestion	Dépression du système nerveux central	Non-classifié	Multiples espèces animales.	NOAEL Pas disponible	
Éthanol	Ingestion	Rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Chien	NOAEL 3 000 mg/kg	
Propan-2-ol	Inhalation	Dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Humain	NOAEL Non disponible	
Propan-2-ol	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Humain	NOAEL Non disponible	
Propan-2-ol	Inhalation	Système auditif	Non-classifié	Cochon d'Inde	NOAEL 13,4 mg/l	24 heures
Propan-2-ol	Ingestion	Dépression du	Peut provoquer somnolence ou	Humain	NOAEL Non	empoisonnem

		système nerveux central	vertiges		disponible	ent et / ou abus
Acétate de n-butyle	Inhalation	Système respiratoire	Risque présumé d'effets graves pour les organes.	Rat	LOAEL 2,6 mg/l	4 heures
Acétate de n-butyle	Inhalation	Dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Humain	NOAEL Non disponible	Pas disponible
Acétate de n-butyle	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Peut provoquer une irritation respiratoire.	Humain	NOAEL Non disponible	Pas disponible
Acétate de n-butyle	Ingestion	Dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Jugement professionnel	NOAEL Non disponible	

Toxicité pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Acétate d'éthyle	Inhalation	Système endocrine | Foie | Système nerveux	Non-classifié	Rat	NOAEL 0,043 mg/l	90 jours
Acétate d'éthyle	Inhalation	système hématopoïétique	Non-classifié	Lapin	LOAEL 16 mg/l	40 jours
Acétate d'éthyle	Ingestion	système hématopoïétique | Foie | Rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Rat	NOAEL 3 600 mg/kg/jour	90 jours
Éthanol	Inhalation	Foie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Lapin	LOAEL 124 mg/l	365 jours
Éthanol	Inhalation	système hématopoïétique | système immunitaire	Non-classifié	Rat	NOAEL 25 mg/l	14 jours
Éthanol	Ingestion	Foie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	LOAEL 8 000 mg/kg/jour	4 Mois
Éthanol	Ingestion	Rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Chien	NOAEL 3 000 mg/kg/jour	7 jours
Propan-2-ol	Inhalation	Rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Rat	NOAEL 12,3 mg/l	24 Mois
Propan-2-ol	Inhalation	Système nerveux	Non-classifié	Rat	NOAEL 12 mg/l	13 semaines
Propan-2-ol	Ingestion	Rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Rat	NOAEL 400 mg/kg/jour	12 semaines
Silice synthétique amorphe, sans silice cristalline	Inhalation	Système respiratoire | silicose	Non-classifié	Humain	NOAEL Non disponible	Exposition professionnelle
Acétate de n-butyle	Inhalation	Système olfactif	Non-classifié	Rat	NOAEL 2,4 mg/l	14 semaines
Acétate de n-butyle	Inhalation	Foie | Rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Lapin	NOAEL 7,26 mg/l	13 jours

Danger par aspiration
Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Contacter l'adresse ou le numéro de téléphone indiqué sur la première page de la FDS pour informations toxicologiques sur cette matière et / ou de ses composants.

11.2. Informations sur d'autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance considérée comme un perturbateur endocrinien pour la santé humaine.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Il est possible que les informations suivantes ne correspondent pas à la classification de documents de l'UE en section 2 et / ou les classifications de certains ingrédients en section 3 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données en section 12 sont fondées sur les règles de classification selon SGH UN et selon les classifications dérivées d'avis 3M.

12.1 Toxicité:

Aucun test sur le produit disponible

Matériel	N° CAS	Organisme	Type	Exposition	Test point final	Test résultat
Acétate d'éthyle	141-78-6	Bactéries	Expérimental	18 heures	EC10	2 900 mg/l
Acétate d'éthyle	141-78-6	Poisson	Expérimental	96 heures	LC50	212,5 mg/l
Acétate d'éthyle	141-78-6	Invertébré	Expérimental	48 heures	EC50	165 mg/l
Acétate d'éthyle	141-78-6	Algues vertes	Expérimental	72 heures	NOEC	100 mg/l
Acétate d'éthyle	141-78-6	Puce d'eau	Expérimental	21 jours	NOEC	2,4 mg/l
Acétate de polyvinyle	9003-20-7	N/A	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A
Éthanol	64-17-5	Vairon de Fathead	Expérimental	96 heures	LC50	14 200 mg/l
Éthanol	64-17-5	Poisson	Expérimental	96 heures	LC50	11 000 mg/l
Éthanol	64-17-5	Algues vertes	Expérimental	72 heures	EC50	275 mg/l
Éthanol	64-17-5	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	LC50	5 012 mg/l
Éthanol	64-17-5	Algues vertes	Expérimental	72 heures	ErC10	11,5 mg/l
Éthanol	64-17-5	Puce d'eau	Expérimental	10 jours	NOEC	9,6 mg/l
Acétate de n-butyle	123-86-4	Boues anaérobies	Expérimental	24 heures	NOEC	1 200 mg/l
Acétate de n-butyle	123-86-4	Bactéries	Expérimental	18 heures	EC50	959 mg/l
Acétate de n-butyle	123-86-4	Crevettes de saumure	Expérimental	48 heures	LC50	32 mg/l
Acétate de n-butyle	123-86-4	Vairon de Fathead	Expérimental	96 heures	LC50	18 mg/l
Acétate de n-butyle	123-86-4	Algues vertes	Expérimental	72 heures	ErC50	674,7 mg/l
Acétate de n-butyle	123-86-4	Puce d'eau	Expérimental	24 heures	EC50	72,8 mg/l
Propan-2-ol	67-63-0	Bactéries	Expérimental	16 heures	LOEC	1 050 mg/l
Propan-2-ol	67-63-0	Algues vertes	Expérimental	72 heures	EC50	>1 000 mg/l
Propan-2-ol	67-63-0	Invertébré	Expérimental	24 heures	LC50	>10 000 mg/l
Propan-2-ol	67-63-0	Medaka	Expérimental	96 heures	LC50	>100 mg/l
Propan-2-ol	67-63-0	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EC50	>1 000 mg/l
Propan-2-ol	67-63-0	Algues vertes	Expérimental	72 heures	NOEC	1 000 mg/l

Propan-2-ol	67-63-0	Puce d'eau	Expérimental	21 jours	NOEC	100 mg/l
Silice synthétique amorphe, sans silice cristalline	112945-52-5	Algues vertes	Composant analogue	72 heures	ErC50	>173,1 mg/l
Silice synthétique amorphe, sans silice cristalline	112945-52-5	Sédiments Organisme	Composant analogue	96 heures	EC50	8 500 mg/kg (poids sec)
Silice synthétique amorphe, sans silice cristalline	112945-52-5	Puce d'eau	Composant analogue	24 heures	EL50	>10 000 mg/l
Silice synthétique amorphe, sans silice cristalline	112945-52-5	Poisson zèbre	Composant analogue	96 heures	LL50	>10 000 mg/l
Silice synthétique amorphe, sans silice cristalline	112945-52-5	Algues vertes	Composant analogue	72 heures	NOEC	173,1 mg/l
Silice synthétique amorphe, sans silice cristalline	112945-52-5	Puce d'eau	Composant analogue	21 jours	NOEC	68 mg/l
Silice synthétique amorphe, sans silice cristalline	112945-52-5	Boue activée	Expérimental	3 heures	EC50	>1 000 mg/l

12.2 Persistance et dégradabilité:

Matériel	N° CAS	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Acétate d'éthyle	141-78-6	Expérimental Biodégradation	14 jours	Demande biologique en oxygène	94 %BOD/ThOD	OCDE 301C
Acétate d'éthyle	141-78-6	Expérimental Photolyse		Demi-vie photolytique (dans l'air)	20.0 jours (t 1/2)	
Acétate de polyvinyle	9003-20-7	Données non disponibles ou insuffisantes	N/A	N/A	N/A	N/A
Éthanol	64-17-5	Expérimental Biodégradation	14 jours	Demande biologique en oxygène	89 %BOD/ThOD	OCDE 301C
Acétate de n-butyle	123-86-4	Expérimental Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	98 %BOD/ThOD	OCDE 301D
Propan-2-ol	67-63-0	Expérimental Biodégradation	14 jours	Demande biologique en oxygène	86 %BOD/ThOD	OCDE 301C
Silice synthétique amorphe, sans silice cristalline	112945-52-5	Données non disponibles ou insuffisantes	N/A	N/A	N/A	N/A

12.3. Potentiel de bioaccumulation:

Matériel	CAS N°	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Acétate d'éthyle	141-78-6	Expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	0.68	
Acétate de polyvinyle	9003-20-7	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Éthanol	64-17-5	Expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	-0.35	
Acétate de n-butyle	123-86-4	Expérimental		Lod du Coefficient	2.3	OCDE 117 méthode HPLC

		Bioconcentratie		de partage octanol/eau		log Kow
Propan-2-ol	67-63-0	Expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	0.05	
Silice synthétique amorphe, sans silice cristalline	112945-52-5	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A

12.4. Mobilité dans le sol:

Matériel	CAS N°	Type de test	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Acétate de n-butyle	123-86-4	Modelé Mobilité dans le sol	Koc	70 l/kg	Episuite™

12.5. Résultats de l'évaluation PBT et vPvB:

Ce produit ne contient aucune substance considérée comme PBT ou vPvB.

12.6. Propriétés de perturbation endocrinienne

Ce produit ne contient aucune substance évaluée comme un perturbateur endocrinien pour les effets sur l'environnement

12.7. Autres effets indésirables
Pas d'information disponible.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

13.1. Méthode de traitement des déchets:
Éliminer le contenu / récipient conformément à la réglementation locale.

Incinérer dans une installation d'incinération de déchets autorisée. Comme une alternative de disposition, utiliser une installation autorisée acceptable à éliminer les déchets. Les conteneurs vides et utilisés pour le transport et la manutention des produits chimiques dangereux (substances chimiques / mélanges / préparations classées comme dangereuses conformément à la réglementation applicable) doivent être considérés, stockés, traités et éliminés comme des déchets dangereux à moins d'indication définie par la réglementation des déchets applicables. Consulter les autorités de régulation respectives afin de déterminer les traitements disponibles et les installations d'élimination.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

	Transport routier (ADR)	Transport aérien (IATA)	Transport maritime (IMDG)
14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification	UN1133	UN1133	UN1133
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	ADHESIFS	ADHESIFS	ADHESIFS
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	3	3	3

14.4 Groupe d'emballage	III	III	III
14.5 Dangers pour l'environnement	Non dangereux pour l'environnement	Ne s'applique pas.	N'est pas un polluant marin
14.6 Précautions spéciales pour l'utilisateur	Veuillez-vous référer aux autres sections de la FDS pour plus d'informations	Veuillez-vous référer aux autres sections de la FDS pour plus d'informations	Veuillez-vous référer aux autres sections de la FDS pour plus d'informations
14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
Température de régulation	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
Température critique	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
Code de classification ADR	F1	Non applicable.	Non applicable.
Code de ségrégation IMDG	Non applicable.	Non applicable.	Aucun

Veuillez prendre contact à l'adresse ou le numéro de téléphone figurant sur la première page de la FDS pour plus d'informations sur le transport / expédition du produit par voie ferroviaire (RID) ou par voies de navigation intérieure (ADN).

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

15.1. Législations spécifiques relatives à la sécurité, santé et réglementations environnementales de la substance ou du mélange

Cancérogénicité

Ingrédient	Numéro CAS	Classification	Réglementation
Acétate de polyvinyle	9003-20-7	Gr.3: non classifié	Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC)

Statut des inventaires
Contacter le fournisseur pour plus d'informations.

DIRECTIVE 2012/18/UE
Catégories de danger Seveso, annexe 1, partie 1

Catégorie de Dangers	Quantité admissible (tonnes) pour l'application de	
	Exigences de niveau inférieur	Exigences de niveau supérieur
P5c LIQUIDES INFLAMMABLES	5000	50000

*Si maintenu à une température supérieure à son point d'ébullition ou si des conditions de traitement particulières, telles

qu'une pression élevée ou une température élevée, peuvent créer des risques d'accident majeur, les LIQUIDES INFLAMMABLES P5a ou P5b peuvent s'appliquer

Substances dangereuses désignées Seveso, Annexe 1, Partie 2

Substances dangereuses	Identifiant(s)	Quantité admissible (tonnes) pour l'application de	
		Exigences de niveau inférieur	Exigences de niveau supérieur
Acétate d'éthyle	141-78-6	10	50
Éthanol	64-17-5	10	50
Propan-2-ol	67-63-0	10	50
Acétate de n-butyle	123-86-4	10	50

Règlement (EU) No 649/2012
Aucun produit chimique répertorié

Tableau des maladies professionnelles

84 Affections engendrées par les solvants organiques liquides à usage professionnel : hydrocarbures liquides aliphatiques ou cycliques saturés ou insaturés et leurs mélanges ; hydrocarbures halogénés liquides ; dérivés nitrés des hydrocarbures aliphatiques ; alcools ; glycols, éthers ; diméthylformamide et dimétylacétamine ; acétonitrile et propionitrile ; pyridine ; diméthylsulfone et diméthylsulfoxyde.

15.2. Evaluation de la Sécurité Chimique
Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée pour cette substance / ce mélange conformément au règlement (CE) n ° 1907/2006, tel que modifié.

16. AUTRES INFORMATIONS

Liste des codes des mentions de dangers H

EUH066	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges

Raison de la révision:
Numéros d'identification - L'information a été ajoutée.
Section 01: N° d'identification SAP - L'information a été ajoutée.
Section 11: Les effets sur la santé (Informations summplémentaire) - L'information a été supprimée.
Section 11: Tableau Toxicité pour la reproduction - L'information a été modifiée.
12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES - L'information a été modifiée.
Section 12: Mobilité dans le sol - L'information a été ajoutée.
Section 12 : Pas de données pour la mobilité dans le sol - L'information a été supprimée.
12.3 Persistance et dégradation - L'information a été modifiée.
12.4 Potentiel de bioaccumulation - L'information a été modifiée.
Section 14 Code de classification - Données règlementaires - L'information a été modifiée.
Section 14 Classe de danger + Risque subsidiaire - Données règlementaires - L'information a été modifiée.
Section 14 Dangereux/Non dangereux pour le transport - L'information a été modifiée.
Section 14 Autres marchandises dangereuses - Données règlementaires - L'information a été modifiée.
Section 14 Groupe d'emballage - Données règlementaires - L'information a été modifiée.
Section 14 Désignation officielle de transport de l'ONU - L'information a été modifiée.
Section 14 Code de ségrégation - Données règlementaires - L'information a été modifiée.
Section 14 Numéro ONU Données - L'information a été modifiée.
Section 14 : Classification transport - L'information a été supprimée.

Les renseignements contenus dans cette fiche de données de sécurité sont basés sur l'état actuel de nos connaissances relatives au produit concerné , à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaitre et d'appliquer l'ensemble des textes réglementaires applicables à son activité. Nous ne sommes pas responsables pour quelconque dommage (matériel et immatériel aussi bien que direct et indirect) qui est la conséquence d'un usage qui n'est pas en accord avec les notices d'utilisation et les recommandations qui se trouvent dans la fiche de données de sécurité. De plus, cette FDS est fournie pour transmettre des informations sur la santé et sécurité. Si vous êtes l'importateur officiel de ce produit dans l'Union Européenne, vous êtes responsables de toutes les exigences réglementaires, y compris, sans toutefois vous y limiter, en ce qui concerne les enregistrements/notifications des produits, le suivi des volume des substances et l'enregistrement éventuel de substance.

Les FDS de 3M en France sont disponibles sur le site www.3m.fr